

9 juin 2022

ÉDITORIAL Présidente de l'Ordre



OBJET : L'expertise des technologistes médicaux dans les centres de prélèvements et CLSC

L'OPTMQ a été informé récemment que certaines grappes de biologie médicale envisageaient de transférer à la direction des soins infirmiers la responsabilité des centres de prélèvements dans l'objectif de rapatrier au laboratoire les technologistes médicaux travaillant en centre de prélèvement pour aider à contrer la pénurie de main-d'œuvre dans les laboratoires de biologie médicale. L'Ordre est sensible au besoin urgent de ressources humaines au sein des laboratoires et comprend également que la direction des laboratoires veuille éviter le délestage et le bris de service. Le travail complémentaire et collaboratif entre les technologistes médicaux et les infirmières est essentiel et assure la qualité du système de soins aux patients. Dans ce contexte, l'Ordre rappelle que l'expertise des technologistes médicaux dans les centres de prélèvements est indispensable pour obtenir des échantillons représentatifs de l'état du patient au moment du prélèvement. La formation initiale du technologiste médical se différencie de celle de l'infirmière par l'apprentissage des notions en lien avec les activités préanalytiques, analytiques et postanalytiques lui permettant d'avoir une vue d'ensemble sur le processus complet d'analyse. La formation du technologiste médical, étant axée sur l'importance de chacune des manipulations de l'échantillon jusqu'à l'obtention d'un résultat d'analyse représentatif de l'état du patient, lui permet, entre autres, de reconnaître :

- Les conditions de préparation du patient à respecter pour les différents analytes et l'impact d'un non-respect :
 - Les restrictions alimentaires;
 - La prise de médicaments;
 - Les prélèvements à heures ou intervalles précis (par exemple, le dosage de corticostéroïdes ou l'épreuve d'hyperglycémie provoquée);
 - Le positionnement du patient en fonction de l'analyte (par exemple, l'aldostérone et la rénine).

- Les principaux facteurs qui peuvent influencer sur le résultat et l'exactitude de l'analyse :
 - L'ordre adéquat de remplissage des tubes et le mélange du contenu prescrit;
 - Les additifs qui peuvent nuire à l'analyse;
 - Le volume requis de remplissage des tubes;

- Les particularités relatives aux différentes analyses (hémostase, dosage d'électrolytes, l'étude des gaz sanguins, dosage métaux lourds, hémoculture, etc.);
- Les facteurs liés à l'intégrité de l'échantillon (hémolyse, hémococoncentration, caillots);
- La durée d'application du garrot (ex. : les résultats du dosage de lactate et de l'ammoniac peuvent être faussés si appliqué plus d'une minute);
- Le choix de matériel approprié aux prélèvements et à l'analyse demandée (par exemple, le choix de tube (quantiférons, cryoglobulines), le milieu de transport (ITSS, pus profond), contenant avec agent de conservation ou stérile);
- La stabilisation des différents échantillons selon leur nature et l'analyte pour conserver leur intégrité (ex. : la centrifugation, la température, la décantation, la préparation de frottis, etc.);
- Les délais de conservation (ex. : FSC-4h, Glucose-2h, Phosphore-4h, parasites de la malaria-1h);
- Le transport (ex. : les risques - marchandise dangereuse, matière infectieuse ou glace sèche - l'emballage conforme, l'étiquetage, la documentation, etc.);
- L'entreposage (ex. : réfrigéré, température ambiante, congelé, anaérobie, incubateur, etc.).

Outre les connaissances et compétences mentionnées ci-haut, le technologiste médical maîtrise la nomenclature et les nombreuses abréviations utilisées en biologie médicale, en plus du système informatique du laboratoire. Il est familier avec les normes d'accréditation du laboratoire concernant la sécurité et la qualité des soins aux patients, les exigences pour la collecte, le transport et l'entreposage des échantillons¹, ainsi que les exigences concernant la qualité et la compétence dans les laboratoires de biologie médicale². Les facteurs énumérés ci-dessus ont un impact direct sur la qualité de l'échantillon et peuvent entraîner des conséquences tels que le rejet d'échantillons ou l'émission de résultats non-représentatifs de l'état du patient. Ces conséquences sont susceptibles d'engendrer un préjudice comme la reprise de prélèvement, le délai de diagnostic et l'aggravation de l'état du patient.

Considérant la pénurie de main-d'œuvre et sachant que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) souhaite rendre le réseau public un employeur de choix, il est important de savoir que plusieurs technologistes médicaux présentement à l'emploi dans les centres de prélèvements, même s'ils souhaitent continuer d'exercer dans ce secteur par choix, envisageront probablement de quitter le réseau public. Le réseau de santé publique pourrait donc être privé de cette expertise et de cette main-d'œuvre. L'Ordre souhaite sensibiliser les instances impliquées quant aux prises de décisions relatives à l'utilisation optimale des ressources humaines et professionnelles.

L'expertise des technologistes médicaux se veut d'être la référence en matière de prélèvements biologiques, d'analyses biomédicales et de validité des résultats en médecine de laboratoire.



Loan Luu, T.M., B.Sc.
Présidente

¹ CAN/CSA-Z316.7-12; Établissements effectuant la collecte d'échantillons primaires et laboratoires d'analyses de biologie médicale - Sécurité du patient et qualité des soins-Exigences pour la collecte, le transport et la conservation des échantillons.
² ISO 15189 :2012; Laboratoire de biologie médicale -Exigence concernant la qualité et la compétence